CERTIFICAT DE FORMATION A

LA GESTION ASSOCIATIVE

Enregistré sous le N° 53 56 08409 56
cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/

PRESENTATION

Le Certificat de Formation à la Gestion Associative est une formation agréée par le Ministère de la Santé et des Sports qui comporte une formation théorique de 44 h et une mise en situation pratique au sein d'un club.
Ce certificat a pour but d'encourager l'engagement bénévole. Il permet de développer des compétences pour assumer des responsabilités au sein d'une association. Il peut s'inscrire dans une démarche de validation d'acquis de l'expérience. (VAE)

Il peut être inclus dans le plan de formation proposé aux jeunes en Emplois d'Avenir

A la fin du cycle le stagiaire qui aura suivi l'intégralité de la formation se verra remettre un livret de formation et un certificat d'aptitude à la gestion associative.

Qui peut s'inscrire ?

Le certificat s'adresse :

- A toute personne membre d'une association, âgée au minimum de 16 ans révolus au premier jour de formation.
- Aux bénévoles d'une association (dirigeant ou non).
- Aux salariés d'une association (prise en charge par la formation professionnelle)

La formation théorique

<u>I - Organisation et gestion administrative et financière de l'association :</u>

1—Identifier les principes fondamentaux de la loi 1901

2—Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'association (statut, règlement intérieur, rôle et responsabilité du dirigeant…)

3—Connaître les interactions entre l'association et son environnement (le poids économique, l'Etat et les collectivités, le mouvement sportif)

4—La comptabilité et la gestion financière de l'association (règles et obligations comptables et fiscales, exercices et mises en situation)

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/

II – Le projet et le développement de l'association

1—Savoir définir un projet pour le réaliser en activités et en évènement

2—Savoir mobiliser les compétences : animer et conduire une réunion.

3—Connaître les obligations liées à la fonction employeur (contrats de travail, temps de travail, rémunérations et obligations déclaratives)

4—Développer ses ressources financières : le mécénat et le sponsoring

La formation pratique

Nécessaire à la validation de la formation, la formation pratique sera de 20 jours minimum à effectuer sous le tutorat d'un dirigeant de l'association ou autre bénévole ayant une expérience du fonctionnement associatif.

- Dates et lieu

La formation théorique se déroulera à la Maison du Sport à VANNES
Planning prévisionnel (modifiable selon les impératifs du groupe de stagiaires)

* Jeudi 1er octobre 2015 2014 de 9 h 00 à 17 h 00
* Jeudi 15 octobre 2015 de 9 h 00 à 17 h 00
* Jeudi 05 novembre 2015 de 9h 00 à 17 h 00
* Jeudi 19 novembre 2015 de 9 h 00 à 17 h 00
* Jeudi 03 décembre 2015 de 9 h 00 à 17 h 00
* Jeudi 17 décembre 2015 de 9 h 00 à 17 h 00

- Renseignements et inscriptions

Téléchargement du dossier sur http://morbihan.franceolympique.com

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/

6 JOURNEES DE FORMATION – 5 THEMES

à partir de 2015 nous vous proposons de suivre le cursus en totalité ou en modules.

Pour valider le C.F.G.A. les 6 journées doivent avoir été suivies sur 2 années consécutives au plus

Trois possibilités vous sont offertes :

1 - Vous suivez la formation de 6 journées sur une session d'octobre à décembre.

2 - Vous décidez de suivre 3 modules cette année et 3 modules l'année prochaine. Lorsque vous avez assisté aux 6 journées (5 modules, le module de comptabilité comporte 2 journées) nous vous délivrons le certificat de formation à la gestion associative. **Préalable : le module I doit absolument avoir été suivi la 1ère année.**

3 - Vous suivez le ou les modules qui vous sont nécessaires pour compléter votre formation et vous aider dans la gestion quotidienne de l'association. Formation à la carte, à la journée.

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/

PLANNING 2015

MODULE I – L'association loi 1901	**Jeudi 1er octobre 2015**	**CDOS 56 – Maison du Sport 9 allée François Joseph Broussais VANNES**
MODULE II – Comptabilité et fiscalité de l'association	**Jeudi 15 octobre et 05 novembre 2015**	
MODULE III – Le projet associatif : le construire, le mettre en œuvre et l'évaluer	**Jeudi 19 novembre 2015**	
MODULE IV – L'emploi dans l'association sportive	**Jeudi 03 décembre 2015**	
MODULE V – Le mécénat de l'association sportive	**Jeudi 18 décembre 2015**	

FRAIS PEDAGOGIQUES

- C.F.G.A. complet suivi sur une session : 400 €
- C.F.G.A. en module suivi sur deux sessions : 90 € par module.
- Module individuel sur une journée : 90 €
- Module individuel sur deux journées (comptabilité – fiscalité) : 160 €

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/

MODULE I – La loi 1901

1. Identifier les principes fondamentaux de la loi 1901 : Principe de liberté publique et liberté individuelle, Les statuts, Les démarches administratives.

2. L'association et les autres formes d'organisation de l'économie sociale et solidaire

3. Connaître les interactions entre l'association et son environnement : La structuration du mouvement associatif, données statistiques. L'état et les collectivités territoriales. Le mouvement sportif

MODULE II – L'organisation et la gestion de l'association

1. Les obligations, les règles comptables, le plan comptable
2. La fiscalité de l'association
3. Etablir un compte de résultat et un bilan
4. Etablir des dossiers de demande de subvention

MODULE III – Le projet de l'association : outil de mobilisation des compétences

1 - Savoir définir un projet pour le réaliser en activités et en évènement
Connaître les principes de construction d'un projet et les appliquer : états des lieux, analyse – diagnostic, objectifs et plan d'action

2 - Le projet outil de mobilisation des compétences et des savoir-faire : Optimiser les ressources humaines, animer une réunion.

MODULE IV – L'emploi dans les associations sportives

1. Connaître le cadre légal et conventionnelle de la relation salariale : contrat de travail, temps de travail, rémunération.
2. Connaître les principes de rémunération et les obligations sociales
3. Les aides à l'emploi
4. La formation professionnelle

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/

MODULE V – Diversifier ses sources de financement : le mécénat de l’association

1. Connaître le cadre légal du mécénat
2. Etre de capable d’adapter son discours au mécène / au sponsor
3. Etablir dossier de mécénat

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/

CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

BULLETIN D'INSCRIPTION – SESSION COMPLETE 2015

Nom : …….

Prénom : …… date de naissance : …….…….

Adresse postale : …….

…….

Adresse électronique : ……..

Téléphone fixe : ……. portable : …….

Association : ……

Discipline : ……...

Statut : bénévole ☐ salarié ☐

Fonction : …….

Nom du tuteur au sein de l'association : ……..

Je soussigné(e) ……souhaite suivre la formation proposée, ai pris connaissance du programme et des conditions de suivi du stage. Je confirme ma présence à compter de la première séance le 1er octobre 2015 à 9 h 00 – Maison du Sport à VANNES.

Fait à ……., le …….201..

Le candidat

Le président de l'association (si différent du candidat)

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/

CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

REPARTITION SUR 2 ANNEES

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR 2015

Nom : …….

Prénom : …… date de naissance : …….…….

Adresse postale : …….

…….

Adresse électronique : ……..

Téléphone fixe : ……. portable : …….

Association : ……

Discipline : ……...

Statut : bénévole ☐ salarié ☐

Fonction : …….

<u>En 2015 je souhaite suivre les modules</u>

Module 1 : l'association loi 1901 (préalable, obligatoire la 1ère année) ☐

Module 2 : La comptabilité de l'association ☐

Module 3 : Le projet associatif ☐

Module 4 : L'emploi dans les associations sportives ☐

Module 5 : Diversifier ses sources de financement : le mécénat de l'association ☐

Je soussigné(e) ……souhaite suivre la formation proposée, ai pris connaissance du programme et des conditions de suivi du stage. Je confirme ma présence à compter de la première séance le 1er octobre 2015 à 9 h 00 – Maison du Sport à VANNES.

Fait à ……., le …….201..

Le candidat

Le président de l'association (si différent du candidat)

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/

FORMATION EN MODULE INDIVIDUEL

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : …….

Prénom : …… date de naissance : …….…….

Adresse postale : …….

…….

Adresse électronique : ……..

Téléphone fixe : ……. portable : …….

Association : ……

Discipline : ……...

Statut : bénévole ☐ salarié ☐

Fonction : …….

<u>Je m'inscris à la journée de formation:</u>

Module 1 : l'association loi 1901 – jeudi 1er octobre 2015 ☐

Module 2 : La comptabilité de l'association - jeudis 15 octobre et 5 novembre 2015 ☐

Module 3 : Le projet associatif – jeudi 19 novembre 2015 ☐

Module 4 : L'emploi dans les associations sportives – jeudi 3 décembre 2015 ☐

Module 5 : Diversifier ses sources de financement : le mécénat de l'association jeudi 18 décembre 2015 ☐

Fait à ……., le …….201..

Le candidat

Le président de l'association (si différent du candidat)

Comité Départemental Olympique et Sportif du Morbihan
Maison du Sport
9 allée François Joseph Broussais—56000 VANNES
Tel : 02.97.63.48.15—Fax : 02.97.63.60.70
c.d.o.s.56@wanadoo.fr - http:// morbihan.franceolympique.com/